

du nom de religieux, donnant à entendre que lui-même préférerait reléguer ce terme dans l'oubli.

Beaucoup d'esprits jeunes et trop ardents furent gagnés par ces bravades. Mais le pays tout entier justement ému se souleva contre ce discours frivole. Sans tomber dans la plus absurde contradiction, l'état ne pouvait souffrir que l'un des professeurs qui enseignent sous ses auspices attaquât de la sorte une religion publiquement reconnue et à laquelle ont été assurés aide et protection. L'état a du reste le devoir spécial de veiller à ce que les fondements sur lesquels il repose ne soient pas sapés ; dans tous les pays civilisés l'un de ces fondements est le théisme. Il fallait donc que Vischer fût rappelé à l'ordre par une grave réprimande : il a été suspendu pour quelque temps de ses fonctions. Malheur mérité dont il se console aujourd'hui en se posant comme martyr d'une liberté qu'on réclame aussi chez nous, mais en faveur de certains principes tout autres que ceux du professeur de Tübingue. Les partisans de l'anarchie et les amis du despotisme ont toujours eu le même intérêt à faire disparaître l'ordre public, et à renverser ces sages limites grâce auxquelles les droits de tous sont également protégés.

Charles BUOB.

(*La fin à un prochain numéro*).